



Assemblée générale du 21 novembre 2022



## Programme 2023

**IREV** • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Bât. Arboretum • 7<sup>ème</sup> étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 • [contact@irev.fr](mailto:contact@irev.fr) • [www.irev.fr](http://www.irev.fr)



## Introduction

L'IREV, en tant que centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, inscrit son action dans le cadre de référence des CRPV proposé par l'ANCT.

Les orientations proposées pour l'année 2023 font l'objet d'une co-construction avec l'ensemble des membres du GIP (Etat, Région, EPCI pilotes des contrats de ville, Conseil Départemental du Nord et du Pas-de-Calais, Caisse des Dépôts et Consignation, Union Régionale Habitat Hauts-de-France) avec :

- Un séminaire technique de gouvernance
- Des échanges complémentaires avec partenaires et EPCI absents du séminaire, suivi d'un travail de priorisation mené par l'équipe technique avec l'Etat et la Région en tant que membres fondateurs.

Le programme proposé pour 2023 s'appuiera sur des moyens de déploiement contraints, soit une équipe technique composée de 8 ETP.

Pour mémoire, les Hauts-de-France comptent 40 contrats de ville, 199 quartiers Politique de la Ville et 54 projets de renouvellement urbain (quartiers d'intérêt national et quartiers d'intérêt régional).

Le programme 2023 a été construit autour de 3 axes opérationnels visant à accompagner les acteurs des Hauts-de-France dans la préparation des prochains « contrats de ville » :

- Du projet de territoire aux contrats de ville (1)
- Les enjeux transversaux dans les quartiers (2)
- Prévenir les radicalités sociales - dont le centre de ressources Prévention des radicalités sociales (3)

Il développe également les actions menées dans le cadre de sa participation aux réseaux nationaux (4) et la présentation de sa mission d'information, documentation, communication (5)





## 1-Du projet de territoire aux contrats de Ville

Les enjeux :

- Intégration des enjeux liés aux QPV (cohésion sociale, cohésion territoriale, égalité) au sein des projets de territoire.
- Rénover l'animation territoriale de la politique de la ville
- Permettre la co-construction des politiques publiques.

Le programme proposé ci-dessous sera ajusté en fonction des éléments de cadrage de la future politique de la ville et des besoins exprimés dans les réunions de réseaux « pilotes des contrats de ville » organisées régulièrement.

- **Communiquer sur les nouvelles orientations de la Politique de la ville et les modalités de la nouvelle contractualisation – Journée régionale**

Dès les éléments de cadrage connus, organisation d'une journée régionale dédiée à la nouvelle contractualisation. Cette journée aura vocation à rassembler les institutions partenaires de la politique de la ville (Etat, Région, services publics notamment) et les collectivités locales concernées (intercommunalités et communes, en particulier les pilotes). La journée sera ouverte au plus grand nombre afin de faciliter la mobilisation des différentes parties prenantes (bailleurs sociaux, associations, entreprises...).

Elle permettra de rendre compte des enseignements des évaluations des contrats de ville 2015 – 2023 en région, communiquer sur les nouvelles orientations et modalités, lancer le cycle de travail proposé par l'IREV à l'échelle régionale et les travaux locaux.

- **Intégration des enjeux liés aux QPV (cohésion sociale, cohésion territoriale, égalité) au sein des projets de territoire.**

Qualifier les spécificités liées à la concentration urbaine de pauvreté vs situations de pauvreté dans d'autres types de territoires.

*Cet enjeu s'articulera étroitement avec l'enjeu suivant, dans sa déclinaison opérationnelle. Il sera également traité à travers la journée régionale consacrée à la mixité sociale, qui vise à conforter les démarches locales luttant contre la ségrégation résidentielle et scolaire.*

- **Rénover l'animation territoriale de la politique de la ville**

En s'appuyant sur les enseignements des évaluations et afin de préparer les nouveaux contrats :

- Faciliter la montée en compétences par l'appropriation d'un socle commun de connaissances (sens de l'action publique, modalités de compréhension du fonctionnement social des Quartiers, partenariat, coopération...) et la co-construction d'une cartographie des acteurs mobilisables en HDF



*Modalités :*

[Qualification] **Refonte du module IREV de sensibilisation politique de la ville et déploiement à différentes cibles** (élus / DG / professionnels PV et droit commun) des collectivités pilotes, services de l'Etat, partenaires et services publics...

Formats adaptés : 1 journée pour les pros / 1h à 3 h pour les autres déployées à l'échelle régionale et/ou départementale

[Capitalisation] **Cartographie des acteurs**

- clarifier le rôle des ingénieries (collectivités, Etat) aux différentes échelles (agglomération / commune ou quartier)
- améliorer les processus de coopération entre les différents acteurs (EPCI / communes + partenaires signataires)

*Modalités :*

[Qualification] **groupes de travail** par typologies de territoires / d'ingénierie : Appui sur les expérimentations soutenues par l'ANCT notamment Territoires à impact collectif (2022), Animation territoriale citoyenne (2019-2021).

Partenariat réseau DSU Hauts-de-France /IR-DSU à mobiliser

- **Permettre la co-construction des politiques publiques :**

- Clarification du rôle des habitants : du point de vue des institutions et des habitants eux-mêmes
- Se donner des modalités de co-construction et de dialogue « permanent » sur la durée du contrat (se mettre d'accord, suivre en continu, ajuster / adapter...)
- Faciliter le déploiement des initiatives citoyennes et soutenir la vitalité associative

*Modalités :*

[Information] Diffusion des ressources existantes, notamment travaux IREV antérieurs (initiatives citoyennes, participation citoyenne)

[Qualification] **Cycle sur Participation citoyenne et co-construction des politiques publiques** – format à définir suivant le cadrage donné. Hypothèse : création d'une communauté de professionnels / d'acteurs locaux par territoires volontaires qui pourront se relayer suivant l'ensemble des problématiques traitées. Les champs à investiguer : prévention des discriminations, relations aux habitants dans les PRU (notamment Maisons du projet), territoires participatifs, place des parents dans les Cités éducatives.

[Animation de réseau] sur le volet transition, échanger autour de la notion de Territoires Participatifs portée par le CERDD en vue d'une logique de co-développement en quartier prioritaire.

- **Conforter le portage politique de la politique de la ville**

**Cycle dédié aux élus** avec programmation semestrielle / annuelle facilitant le partage de connaissance et les échanges de pratiques entre élus.

Les séances pourront être consacrées au partage de l'actualité sur les futures contractualisations politique de la ville et à des approches thématiques, en particulier s'appuyant sur les différents axes et enjeux du programme de travail.

## 2- Les enjeux transversaux des quartiers

Afin de soutenir les perspectives de restaurer l'égalité en faveur des quartiers Politique de la ville, il est proposé de prioriser trois enjeux transversaux qui permettront d'interroger les politiques publiques et faire progresser leur déploiement en renouvelant les pratiques professionnelles :

- Pour des transitions au service de l'égalité,
- Prévenir les discriminations pour garantir l'équité,
- Les cités éducatives et le volet éducatif des contrats de ville comme leviers d'égalité pour la jeunesse des QPV.

Au regard des éléments connus à ce jour, ces enjeux transversaux seront au cœur des priorités des futures contractualisations Politique de la ville à négocier en 2023 pour une effectivité en 2024.

### 1. POUR DES TRANSITIONS AU SERVICE DE L'EGALITE

- **Objectiver les vulnérabilités dans les QPV**
  - **Groupe de travail** d'observation des phénomènes avec les acteurs institutionnels, producteurs de données et acteurs de terrain (Etat, région, PCAET, CERDD, INSEE, URBA8...)
  - [Capitalisation] livrable en réflexion => identification des ressources disponibles, méthodologie...
- **Qualifier les acteurs de la Politique de la ville / des transitions sur les enjeux PDV et transitions et faciliter les coopérations**
  - [Qualification] Cycle Transitions et Contrats de ville pour une vingtaine de professionnels
  - Intervention ad hoc dans les différents réseaux / territoires sur les enjeux qui se posent dans les quartiers
  - Partenariat CERDD
- **Contribuer à la connaissance sur des sujets particuliers des transitions**  
**Programmation de webinaires flash – format 1 heure**

Cette programmation sera centrée sur la problématique « Se mouvoir » dans nos quartiers populaires : Enjeux et leviers en faveur d'un urbanisme égalitaire, à partir des sujets identifiés suivants :

  - 1/ Le design actif au service des quartiers populaires  
Fiche expérience ou interview : Saint Omer site expérimental
  - 2/ Parcours urbains sécurisés, cours d'école égalitaires : Une opportunité pour encourager la pratique chez les enfants



- 3/ Les aires ludo-sportives : Une opportunité pour favoriser la pratique féminine
- 4/ Les parcours santé, une opportunité pour favoriser la pratique des seniors

- **Expérimentons la ville de demain**

- **Cycle de 4 rencontres sur site** (visites et échanges d'expériences) autour des enjeux liés au déploiement opérationnel des projets de renouvellement urbain et plus largement des enjeux de cadre de vie des habitants dans les QPV. Le cycle est co-construit avec le réseau des chefs de projets renouvellement urbain.

Sujets pré-identifiés à conforter : Gestion transitoire / gestion de l'attente dans les projets / articulation maison de projet / mobilisation des habitant.e.s

Partenaires : Union régionale Habitat, ANRU, EPF Hauts-de-France,  
⇒ Témoignages & visites / Capitalisation / synthèse / fiches expérience

- **2 Réunions** de réseaux des chefs de projet RU
- Veille et partage de connaissances : dispositif de l'abattement TFPB / articulation évaluation et volet urbain / cadre de vie. Partenariat URH

- **Apporter des ressources et de l'outillage aux territoires dans l'optique des nouveaux contrats de ville**

- [Capitalisation] Capitalisation Lab des transitions
- Mise à jour régulière du site Internet sur le volet transition, bibliographies, fiches expériences et supports numériques
- Test et mise à disposition d'outils pour une meilleure prise en main des transitions

## **2. PREVENIR LES DISCRIMINATIONS POUR GARANTIR L'EQUITE**

- **Journée régionale « mixité sociale » - temps fort 1<sup>er</sup> trimestre 2023**

La journée aura vocation à partager et mettre en dialogue les enseignements issus des 2 cycles de qualification conduits en 2022 :

- Mixité sociale dans le logement : Réforme des attributions / peuplement RU,
- Mixité sociale et scolaire.

Objectifs :

- Compréhension des enjeux de mixité sociale comme objectif des politiques publiques
- Partage des pratiques et expériences inspirantes,
- Partage des leviers et des freins dans les territoires à partir des feuilles de route territoriales élaborées dans le cadre des cycles de qualification.
- Diffusion de la capitalisation et enseignement des deux cycles / focus régional

Minimum 100 personnes  
Publication commune



- **Appui et renfort aux démarches territoriales de prévention et de lutte contre les discriminations**

Objectif : Poursuivre les accompagnements individualisés proposés par l'IREV depuis 2021 qui sont :

- adaptés aux besoins des territoires
- mobilisables à différents stades des démarches : initiation, relance ou renforcement des démarches
- articulés aux espaces régionaux de lutte contre les discriminations proposés par l'IREV et ses partenaires.

L'IREV est en lien étroit sur ces questions avec une dizaine d'intercommunalités, **des formes d'appuis très diversifiées se sont co-construites.**

Ces accompagnements ont permis **l'émergence et l'expérimentation de différents outillages** comme :

- une enquête de perception des discriminations dans le logement
- une proposition de référentiel d'évaluation des axes lutte contre les discriminations dans les contrats de ville
- la grille de questionnement des projets politique de la ville à l'aune de la prévention des discriminations
- module de sensibilisation à la prévention des discriminations dans le logement
- un dossier ressources sur la conduite de plan de lutte contre les discriminations
- un dossier sur la mesure territoriale des discriminations

En 2023, dans la continuité des travaux réalisés, l'IREV propose :

1. **De poursuivre et renforcer les accompagnements en cours sur les territoires** et rester à l'écoute de nouveaux territoires qui souhaiteraient impulser des dynamiques locales avec :
  - la mise en œuvre de sensibilisation et session de qualification sur les territoires auprès d'élus et de professionnels
  - un soutien méthodologique pour le diagnostic, le suivi et l'évaluation
  - une contribution aux temps forts
  - la diffusion de ressources adaptées aux objectifs des démarches locales
  - la mise en lien avec des acteurs
  - l'appui à la rédaction de cahier des charges et à la sélection de prestataires
  - l'orientation vers l'offre régionale de l'IREV la plus adaptée aux préoccupations locales notamment sur les questions logement et scolaire.

*Toute l'année*

2. De mettre à disposition des espaces régionaux de rencontres et de qualification :
  - o réunions de réseau des acteurs territoriaux de la lutte contre les discriminations
  - o une journée de qualification sur les enquêtes de perceptions des discriminations [inscrite dans la continuité des travaux sur la mesure des discriminations]

- o l'expérimentation d'un module de formation de « formateurs » sur la prévention des discriminations
3. En vue de la prochaine contractualisation, **consolider l'outillage existant et créer de nouvelles ressources dans le cadre de la formalisation d'un kit méthodologique** à destination des acteurs de la politique de la ville et de la lutte contre les discriminations.

Ce kit déclinera les outils produits autour des thématiques suivantes :

- o le diagnostic
- o la sensibilisation des parties prenantes : élus, professionnels, habitants
- o le suivi et de l'évaluation des démarches
- o l'animation territoriale
- o la participation des habitants
- o la mobilisation politique

- **Démarche expérimentale : « Accompagner les professionnels à renforcer l'égalité de traitement des demandes d'accès au logement social »**

Appui de l'IREV à la création d'un module de formation à destination des bailleurs sociaux  
[sous réserve validation CA de l'URH]

Dans le prolongement des démarches de qualification et du dossier ressources sur la prévention du risque de discriminations dans le logement, l'IREV travaille avec l'Union régionale habitat pour introduire l'égalité de traitement dans les réflexions menées sur la cotation mais aussi dans le cadre de l'expérimentation de l'outil régional ESTA.

Si ces derniers visent bien à faciliter l'ordonnancement et à objectiver les processus de sélection des demandeurs de logement social, suffisent-ils à écarter tous risques discriminatoires ?

La démarche aura vocation à poursuivre la sensibilisation des professionnels en charge des attributions à prendre conscience de certains biais discriminatoires et des zones « à risques » dans leurs pratiques professionnelles.

La démarche se compose ainsi :

- De la conception d'un module de sensibilisation adapté aux bailleurs sociaux, socle à déployer par les bailleurs dans le cadre de leur programme de formation
- D'un outillage opérationnel permettant de conforter les pratiques professionnelles dans une perspective d'égalité de traitement.

### **3. L'EDUCATION COMME LEVIER D'EGALITE POUR LA JEUNESSE DANS LES QPV**

- **Les cités éducatives et le volet éducatif des contrats de ville comme leviers d'égalité pour la jeunesse des QPV**



La continuité du soutien financier aux cités éducatives jusqu'en 2027, annoncée par le Ministre en charge de la ville le 10 octobre 2022 incite à proposer une mobilisation au long cours autour de ce programme largement déployé en Hauts-de-France.

Objectifs 2023 :

- Porter un état des lieux permanent des cités éducatives en Hauts-de-France

L'état des lieux permanent aura pour objet le suivi des typologies de Cités éducatives et les projets qui en découlent, besoins identifiés, axe de travail commun, à partir des revues de projets et en lien étroit avec les différentes échelles territoriales (régionale, départementale, intercommunale, municipale)

[Capitalisation] Analyse de l'ensemble des revues de projets donnant lieu à une note de synthèse.

- Appui à l'organisation d'un comité technique régional associant les services préfectoraux et l'éducation nationale (DASEN des 5 départements, Académies de Lille et d'Amiens et région académique)
- Créer et animer un réseau pour les 32 cités éducatives à l'échelle régionale (correspondants institutionnels, troïka, Chefs de projets opérationnels)

Ces temps de mises en réseaux viseront à repérer, valoriser et diffuser les bonnes pratiques des cités éducatives en termes notamment de :

- Gouvernance,
- Coéducation,
- Jeunesse,
- petite enfance,
- mixité sociale et scolaire,
- articulation avec l'existant notamment le contrat de ville...

### *Modalités*

[Qualification]

- Webinaires thématiques flash (45'-1h max)
- Rencontres régionales et/ou départementales
- Animation du réseau des professionnels (chefs de projets opérationnels notamment, troïkas)

- **Faciliter la diffusion de connaissances**

Poursuivre la diffusion des ressources disponibles, notamment les ressources produites par le réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

### 3. Prévenir les radicalités sociales

#### • FAIRE VIVRE LE CENTRE DE RESSOURCES PREVENTION DES RADICALITES SOCIALES

Sous réserve des échanges avec la gouvernance dédiée, les activités du Centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales pourraient s'orienter de la manière suivante :

##### • Sensibilisation à la radicalisation et aux politiques de prévention

[Qualification]

Organisation de journées de sensibilisation adaptées aux contextes de sollicitations, en lien avec les préfetures, collectivités locales et les services publics. Ces journées peuvent concerner :

- un ou plusieurs territoires (du Conseil local de prévention de la délinquance à l'arrondissement) – objectif de 5 journées par an
- des secteurs comme la santé, le logement, l'emploi suivant les sollicitations...

Cette offre socle de sensibilisation pourrait être complétée par une offre de sensibilisation sous forme de webinaires.

##### • Fake news, théories du complot

Poursuivre les démarches de sensibilisation aux fake news et théories du complot initiées depuis 2020 à destination des professionnels en contact avec les familles. Ces journées de sensibilisation sont organisées sur sollicitation des territoires.

##### • Information, ressources et débats

- Alimentation du site internet et animation du compte LinkedIn avec le produit de la veille dédiée
- Co-animation du cycle de conférences en région Hauts-de-France avec le collectif « Ensemble on fait quoi ? (IRTS Hauts-de-France, Itinéraires, APSN, Laisse ton empreinte)

#### • CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT REGIONAL DU PLAN DE FORMATION « VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE »

L'IREV continuera de contribuer au déploiement régional du Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » grâce à l'équipe de formateurs habilités :

L'organisation dans le cadre du plan régional de séances de formation « Valeurs de la République et Laïcité » pour 8 journées



- à destination des acteurs de la politique de la ville (dispensées par les formateurs IREV habilités – 2 journées par séance)
- à destination des conseillers citoyens et habitants (dispensées par les formateurs IREV habilités – 1 journée par séance)

La contribution à l'animation du réseau des formateurs « VRL » avec le SGAR à raison de 1 à 2 rencontres par an ;

La diffusion d'informations et de ressources.

---

## 4. Participation aux réseaux nationaux

Afin de mener son action, l'IREV est inscrit dans deux réseaux nationaux, permettant l'échange de pratiques, la production, l'organisation d'événements à dimension nationale et la capitalisation.

### • RESEAU NATIONAL DES CRPV ET LIEN A L'ANCT

L'IREV s'inscrit dans le cadre du Réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

Cela implique :

- 2 à 3 réunions / an avec l'ANCT dans le cadre de l'animation nationale des CRPV, la participation à des temps d'échanges inter-réseaux professionnels (associant l'IRDSU, Amadeus et le RN-CRPV)
- La réponse aux appels à contribution de l'ANCT (1 à 2/an) ;
- La participation à des groupes de travail nationaux, par exemple sur l'observation des territoires Politique de la Ville (2 rencontres / an) ou en fonction de l'actualité ;
- La participation à des groupes de travail internes au Réseau National des CRPV :
  - Par métiers : directeurs ; chargés de l'information – communication - documentation (veille et diffusion d'informations notamment Scoop-it Politique de la Ville, échanges de pratiques...)
  - En inter-métiers, par thématiques, permettant l'échange de pratiques et de méthodes voire la co-production entre CRPV : éducation, développement économique urbain, renouvellement urbain, participation citoyenne, santé, égalité femmes-hommes.... Le Réseau national des CRPV établit un programme d'actions annuel permettant de rendre plus lisibles les travaux du réseau auxquels contribuent les équipes ;



- Le co-pilotage du site portail du Réseau des CRPV avec la directrice de Labo Cités (CRPV Auvergne – Rhône Alpes) : [www.reseau-crpv.fr](http://www.reseau-crpv.fr) ;
- Le regroupement annuel des équipes des CRPV.

La structuration d'un réseau sous forme associative sera également au cœur des réflexions pour 2023.



#### • RESEAU RECI

L'IREV participe également aux travaux du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) depuis 2005. Le Réseau RECI entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. Il est soutenu par l'ANCT, le ministère de l'Intérieur et la Commission Européenne.

Les travaux portent sur deux axes complémentaires :

- capitalisation et diffusion des ressources documentaires (base de données bibliographiques mutualisée <http://biblio.reseau-reci.org>, alimentation du Portail européen sur l'intégration : <https://ec.europa.eu/migrant-integration>), Scoop-it Intégration, prévention des discriminations ;
- production de connaissance (notes, « point de vue sur », capitalisation d'expériences et mise en débat (séminaires et webinaires nationaux) disponibles sur [www.reseau-reci.org](http://www.reseau-reci.org). En 2023, les chantiers principaux prolongeront les travaux menés sur discriminations dans l'orientation et discriminations dans le champ du logement ainsi que sur la prise en compte des discriminations dans les contractualisations de la politique de la ville.



## 5. Information, documentation, communication

### • ANIMATION DU SITE INTERNET ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Informier, sensibiliser les acteurs de la Politique de la Ville qu'ils soient élus, usagers ou techniciens reste une des missions de l'IREV.

La mise à jour régulière du site Internet irev.fr, l'alimentation des différents réseaux sociaux professionnels que sont Twitter, LinkedIn ou encore l'envoi d'une newsletter mensuelle contribuent à répondre aux besoins, attentes des publics tout en cherchant à accroître notre visibilité auprès de nouveaux publics.

La participation de l'IREV à l'alimentation des panoramas de presse du réseau National des CRPV et du réseau RECI permet d'avoir une veille poussée sur nos thèmes de travail et in fine une diffusion d'informations la plus proche de nos différents publics.

Dans cette volonté de faciliter l'accès à l'information recherchée et attendue, une légère restructuration de l'arborescence du site Internet va être effectuée pour faciliter la lecture des contenus publiés (articles, actualités, webdocumentaires, ...)

### • ESPACE DOC

Le Centre de documentation donne accès à de très nombreux documents (ouvrages, revues, études, ...) liés aux thèmes de travail de l'IREV.

La base documentaire consultable sur Internet permet de faciliter l'accès à l'information et optimiser la venue au Centre de documentation où un accueil personnalisé est proposé (bibliographies, photocopies, accès wi-fi)

Pour valoriser ce fonds documentaire et indirectement l'IREV, de nombreux échanges se tiennent avec les professionnels de l'information localisés sur le territoire régional (**RIVE** - Réseau d'Information et de Valorisation de l'Environnement, **ADBS** - Association des professionnels de l'information et de la documentation) et/ ou travaillant sur les mêmes thèmes (**RNCRPV** - Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville).

### • COMMUNICATION

Informier, communiquer et valoriser nos actions, productions sur le territoire des Hauts de France amènera l'IREV à :

- *Développer des partenariats avec les acteurs de proximité,*
- *Mettre en place des relations presse à l'occasion des événements phares (Journées régionales, Pop-Up),*
- *Continuer à être présent sur les réseaux sociaux (twitter et LinkedIn),*
- *Promouvoir l'IREV auprès des organismes de formation (interventions en formation initiale Master 2 sciences politiques, urbanisme, développement local, établissements de formation en travail social).*